



RNCP 37601

Date d'enregistrement : 01/09/2023

Certificateur : Ministère de l'éducation Nationale et de la jeunesse

CAP

Carrossier - Automobile



Compétences globales

Le titulaire du CAP Carrosserie Automobile est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules. Son activité consiste, au sein de l'équipe, à :

- Remplacer, réparer des éléments détériorés ;
- Remplacer, réparer des vitrages ;
- Remettre en conformité le véhicule ;
- Finaliser l'intervention.

Objectifs de formation

Intervenir et réparer un élément :

- Collecter les informations nécessaires à l'intervention
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention

Préparer et appliquer des peintures :

- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces

Réparer les inamovibles et les vitrages :

- Remplacer un élément de structures
- Mettre en conformité un vitrage

Préparer le véhicule à la livraison

- Rendre compte de l'intervention à l'entreprise

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

EP1 : Intervention et réparation sur élément

EP2 : Préparation des fonds et des surfaces

EP3 : Intervention sur les inamovibles et les vitrages

EG1 : Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique

EG2 : Mathématiques, Physique-Chimie

EG3 : Éducation Physique et Sportive

EG4 : Prévention Santé Environnement

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

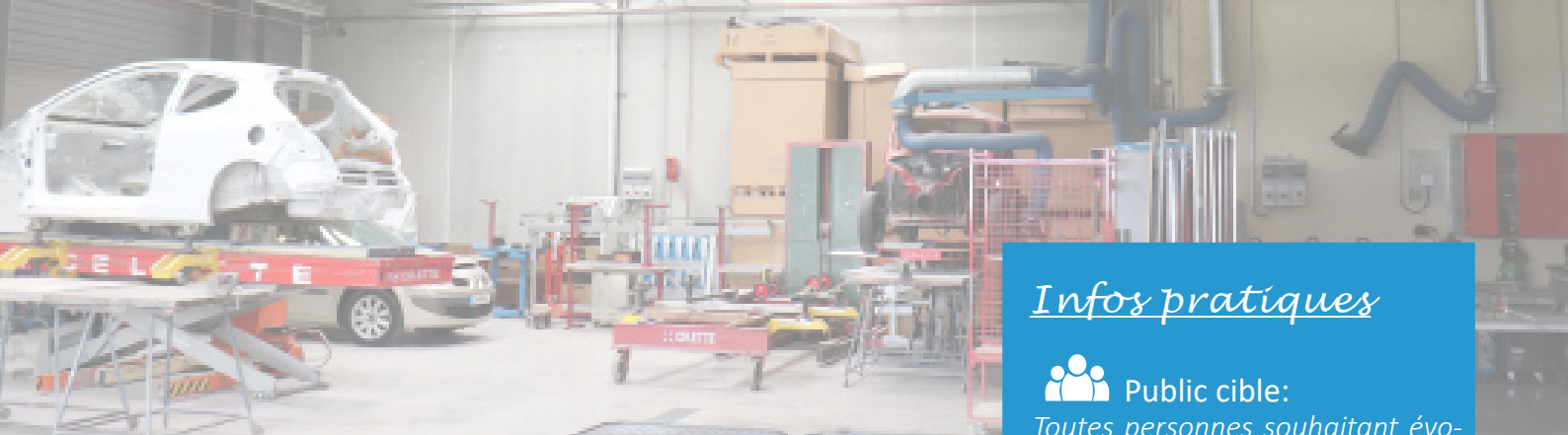
Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référente handicap Mme Marielle HILAIRE.



Qualités requises

- ◆ Sens du contact
- ◆ Sens des responsabilités
- ◆ Autonomie
- ◆ Organisation
- ◆ Rigueur, minutie
- ◆ Bonne résistance physique
- ◆ Sens de l'observation et habilité

Conditions d'accès

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans, pas de limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH).

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Carrossier Automobile est accessible aux jeunes étant âgés de 16 ans (ou 15 ans et issu de 3ème) sans autre diplôme préalable.

Attention, l'admission ne sera définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

Accessible en formation continue

Délai d'accès:

Il est individualisé en fonction de la période et du traitement administratif.

Entrée: fin septembre-début octobre

Sortie: juin

Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du CAP Carrossier-Automobile

- *Accès direct à l'emploi*
 - ◆ A l'issue de la formation Carrossier(ière)
- *Poursuite d'étude*
 - ◆ CAP Maintenance de Véhicules option voitures particulières (proposé à l' IFP43)
 - ◆ BAC Professionnel Carrossier Peintre Automobile (proposé à l' IFP43)
 - ◆ CAP Peintre Automobile (proposé à l' IFP43)

Infos pratiques



Public cible:

Toutes personnes souhaitant évoluer dans le métier.

Jeunes issus de 3ème.



Diplôme:

CAP, niveau 3.



Type de formation:

Formation en alternance,
1 semaine en CFA et 2 semaines en entreprise.



Durée:

2 années de formation dont 840h en centre et 2450h en entreprise (base 35h semaine).



Tarif:

Formation gratuite en apprentissage et financée par les OPCO (Opérateurs de compétences)



Atelier carrosserie - IFP 43

www.ifp43.fr

Plus d'information



Institut de Formation Professionnelle 43
Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

220 Rue des Camélias 43370 Bains

Tél. : 04 71 57 98 00 - contact@ifp43.fr